

ASSEMBLEE GENERALE « VERTICALE ATTITUDE »

LUNDI 28 JANVIER 2019



Association loi 1901
Siret : 49037718100014
RNA : W0420000497
Agrément sport : 5/04/2006150
FFME : 004017
Code NAF : 9312Z

Excusé :

Le Président ouvre la séance à 18h10

RAPPORT MORAL

L'école d'escalade se porte toujours bien avec une augmentation des effectifs (+10%)

Pour la saison 2017/2018, le club a proposé 5 cours enfants et deux cours adultes hebdomadaires. Le club a donc ouvert un cours adultes supplémentaire. 40 cartes (25 l'année dernière)

La fréquentation de la salle est soutenue. Il y a quasiment tous les jours des grimpeurs. Les adhérents sont respectueux des lieux et du matériel. Aucun incident relevé cette année.

Le club est représenté par son Président aux différentes réunions du Comité territorial et régional. Il bénéficie de 116 voix.

*Pour l'année écoulée, avec la création de la nouvelle communauté de communes, les subventions ont baissé CCHVA 2000€ (avec accord de 3500€ !) CNDS 1500€
Les falaises sont passées en compétence mairies. Les conventions avec les communes de Colmars et Villars Colmars ont été signées avec un engagement de 500€ par falaise. Rien n'a été versé !*

Les finances du club restent cependant stables.

RAPPORT D'ACTIVITE

LES ADHERENTS

118 adhérents : 116 licenciés et 2 club.
10 adhérents supplémentaires (environ 10%)

	ADULTES	ENFANTS
FEMMES	27	23
HOMMES	35	31
	62	54

L'origine géographique des adhérents est pour 65% du Haut Verdon et pour 35% du Moyen Verdon,

Cotisations : Pas d'augmentation des cotisations cette année.
Maintien de la participation aux déplacements (5€)

L'ECOLE D'ESCALADE

Caroline SOUALLE, assistée de **Nicolas CASSENE**, continuent à être très impliqués et appréciés dans le fonctionnement de l'école d'escalade (cours, accompagnement en sortie et compétition, création et développement de nouveaux blocs).
Cette année, les jeunes étaient toujours très motivés et demandeurs de sorties en falaise, même si la mauvaise météo a compliqué les prévisions. Un petit groupe s'est formé pour aller en compétition avec de nombreux podiums.

Cours: 7 cours par semaine (hors vacances scolaires)

Sorties : 158 journées adhérents

3 sorties compétition

5 sorties falaise

1 sortie canyon avec Nico..

Sortie de fin d'année : journée sympathique à Annot. Beaucoup de monde

Stage grandes voies proposé par caro.

8 adultes sur 3 jours

1 jeune est dans l'équipe départementale d'alpinisme.

2 jeunes font partie de l'équipe départementale d'escalade

1 jeune s'est qualifiée aux championnats de France de difficulté.

LA SALLE ET LE MATERIEL

Comme chaque année, un week-end de démontage, nettoyage et réouverture de blocs a été organisé en janvier. Un grand merci à tous les participants qui ont travaillé dans la bonne humeur avant de manger la galette des rois.

Le club a renouvelé 5 baudriers adultes et 10 baudriers enfants (ouistiti).

Don : Un adhérent a fait un don de 912 € au club. Cette somme a été investie dans des prises et volumes. Un énorme merci

PARTENARIAT

Le club a renouvelé son partenariat avec l'**OIJS** et le collège **R CASSIN** pour le prêt de matériel et de la salle.

En partenariat avec Montané et VALD, des contremarques ont été proposées aux adhérents.

La gestion est un peu fastidieuse mais des aménagements sont prévus pour la simplifier.

Il est impératif de respecter les dates de commande et de retour des contremarques.

Sont élus à l'unanimité :

*Serge JOURDAN
Rémi NIGRI
Julien MAISONNASSE
Catherine COURTIN
Félix JOURDAN*

ELECTION DU BUREAU

Sont élus à l'unanimité :

*Président :Serge JOURDAN
Vice président :Rémi NIGRI
Trésorier :Julien MAISONNASSE
Secrétaire :Catherine COURTIN
Vice secrétaire : Olivier TISON*

PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019

ECOLE D'ESCALADE

Cours adultes et enfants.

La demande est en augmentation. Il va peut-être falloir prévoir un cours enfant supplémentaire.

Des groupes de niveau adultes sont également envisagés

Sorties falaise, canyon, compétitions...

Dans le cadre de sa formation d'initiateur SAE, O TISON proposera 35h de stage pour les adultes.

LA SALLE ET LE MATERIEL

Nettoyage de la salle et ouverture de nouveaux blocs (janvier 19).

Agrandissement du toit et achat de plaques.

Réparation des tapis et demande de devis afin d'améliorer l'éclairage.

Le club va continuer à renouveler le matériel : Une série de casques est à renouveler.

Dans un courrier du 11/01/2019, la CCAPV nous informe que la salle a été transférée à la commune de Beauvezer à compter du 01/01/2019(décision de juin 2018). Il va falloir entrer en contact avec celle-ci afin de définir les modalités d'utilisation de la SAE.

SUBVENTIONS 2019

Beaucoup d'interrogations pour l'année à venir.

CCAPV : Pour un bon fonctionnement, le club a besoin de 3500€.

Les falaises étant revenues aux communes, il serait bons que celles-ci tiennent leur engagement de 500€ par falaise (non versés à ce jour).

CNDS : Un dossier sera déposé comme chaque année.

COMMUNICATION

Pour une meilleure analyse des statistiques, mise en place de Google analytics sur le site pour 2019.

Mettre un lien vers page Facebook plus visible, import du fil de discussion sur le site.

FALAISES

Un devis va être demandé auprès d'un ouvrier de la FFME pour le Chastelas

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Prévisionnel 2019					
Charges			Produits		
600	Achats matériels activités	1600	756	Cotisations	11300
	<i>Equipement salle</i>	<i>1100</i>			
	<i>Casques</i>	<i>500</i>			
			740	Subventions	5000
604	Achat prestation de service	11850		CNDS	
	<i>Grimpéo</i>	<i>7500</i>		CCAPV-SI	
	<i>Maison du canyon</i>	<i>350</i>			
	<i>VALD</i>	<i>4000</i>			
			70	Vente Produits	4750
613	Location	90		Sorties	100
	<i>Minibus OIJS</i>			Canyon	350
616	Primes d'assurance	660		Transport	300
	<i>Assurance Salle</i>			VALD	4000
625	Déplacements	300			
626	Frais postaux	50			
628	Divers	6500			
	<i>Cotisation OIJS</i>		87	Contributions volontaires en nature	3500
	<i>Licences</i>				
86	Emplois contributions en nature	3500			
	TOTAL CHARGES	24550		TOTAL PRODUITS	24550

Le prévisionnel d'activité et le budget sont adoptés à l'unanimité

Le président lève la séance à 19h30

Le président, Serge JOURDAN :

*R NIGRI
Vice-président*

*J MAISONNASSE
Trésorier*

*C COURTIN
Secrétaire*

*F JOURDAN
Membre*

*O TISON
Vice-secrétaire*